

SITE WEB

[www.who.int](http://www.who.int)1211 GENÈVE 27 SUISSE - TÉLÉPHONE: (41) 22.791.21.11 - FAX: (41) 22.791.31.11 - E-MAIL: [inf@who.int](mailto:inf@who.int)

Note pour la presse N°10  
8 avril 2004

## LA COMMISSION SUR LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, L'INNOVATION ET LA SANTÉ PUBLIQUE TIENT SA PREMIÈRE RÉUNION À GENÈVE

**Genève** – La Commission sur les droits de propriété intellectuelle, l'innovation et la santé publique a tenu sa première réunion les 5 et 6 avril au Siège de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à Genève. La Commission a été établie en application d'une résolution adoptée en 2003 par l'Assemblée mondiale de la Santé, et le Directeur général a annoncé sa composition en février 2004.

La Commission a pour tâche de publier une analyse des droits de propriété intellectuelle, de l'innovation et de la santé publique, y compris la question des mécanismes appropriés de financement et d'incitation pour la mise au point de nouveaux médicaments et autres produits contre les maladies qui touchent avant tout les pays en développement.

En souhaitant la bienvenue aux membres de la Commission, le Dr LEE Jong-wook, Directeur général de l'OMS a déclaré : « Depuis que l'OMS existe, l'une de ses principales priorités est de faciliter l'accès aux traitements contre les maladies liées à la pauvreté. Les besoins auxquels nous sommes appelés à faire face du fait de ces maladies sont très urgents et il est en général extrêmement difficile d'y répondre. Il faudra du courage et de l'inventivité pour trouver des solutions techniques, mais aussi des solutions économiques, sociales et politiques. »

Les membres de la Commission se sont entretenus avec des responsables de l'OMS, et avec les représentants d'organisations internationales (CNUCED, ONUSIDA, OMPI, OMC), de laboratoires pharmaceutiques axés sur la recherche et de la société civile.

La présidente de la Commission, Mme Ruth Dreifuss a déclaré dans ses remarques liminaires : « Les progrès de la science médicale sont essentiels pour la lutte contre ces problèmes. Or la science médicale tend à privilégier dans une très large mesure les maladies et les maux des pays développés, et c'est sur cette question que nous sommes invités à nous pencher. »

Les membres de la Commission sont convenus d'une politique d'ouverture pour consulter les nombreux acteurs concernés s'intéressant à leurs travaux et mobiliser leurs compétences. Ils ont demandé au Secrétariat d'établir un registre des acteurs concernés et des personnes dont ils pourraient solliciter les compétences. Les publications de la Commission, de même que les données et les propositions recueillies, figureront sur le site Internet de la Commission. [www.who.int/intellectualproperty](http://www.who.int/intellectualproperty)

Pour de plus amples informations, prière de s'adresser à Iain Simpson, Chargé de communication, Bureau du Directeur général, Organisation mondiale de la Santé, Genève, Tél. : +41 22 791 3215 ; Mobile : +41 79 475 5534 ; Mél. : [simpsoni@who.int](mailto:simpsoni@who.int). Tous les communiqués de presse OMS, aide-mémoire et OMS Information peuvent être consultés depuis la page d'accueil de l'OMS <http://www.who.int/>. Le site Internet de la Commission a été lancé le 5 avril. Les membres de la commission sont listés ici <http://www.who.int/intellectualproperty/background/members/en/>